

Nom :	
Prénom :	

N° identification Caisse des écoles :

Droit d'entrée 2 euros	Payer ?

N°	Identification du jouet	Prix de vente en €	Dépôt ?	10% caisse des écoles	Part vendeur (90%)	Jouet vendu ?	Vérification après vente
1				0	0		
1				0	0		
3				0	0		
4				0	0		
5				0	0		
6				0	0		
7				0	0		
8				0	0		
9				0	0		
10				0	0		
11				0	0		
12				0	0		
13				0	0		
14				0	0		
15				0	0		
16				0	0		
17				0	0		
18				0	0		
19				0	0		
20				0	0		
21				0	0		
22				0	0		
23				0	0		
24				0	0		
25				0	0		
26				0	0		
27				0	0		
28				0	0		
29				0	0		
30				0	0		
31				0	0		
32				0	0		
33				0	0		
34				0	0		
35				0	0		
36				0	0		
37				0	0		

38				0	0		
39				0	0		
40				0	0		
41				0	0		
42				0	0		
43				0	0		
44				0	0		
45				0	0		
46				0	0		
47				0	0		
48				0	0		
49				0	0		
				0	0		

Dépôt le 02/12/2017	nombre d'article	
	signature du vendeur :	

Reprise des invendus et remise du gain des ventes au vendeurs le 3/12/2017	nombre d'article vendus	
	nombre d'article invendus	
	montant remis au vendeur en €	
	signature du vendeur :	

Les articles doivent être impérativement être complets et bon état. La caisse des écoles ne pourra être tenue pour responsable dans le cas contraire.

- Afin de préparer les ventes, merci de préparer à l'avance chaque article :
- apposer une étiquette blanche avec le prix souhaité (prix non négociable incluant la part de 10% pour la caisse des écoles en cas de vente,
 - mettre les petits lots ou puzzles sans boîte en sachet ...

La caisse des écoles se réserve le droit de refuser des articles non conformes.

Seules les personnes majeures auront la possibilité de vendre et la caisse des écoles ne restituera l'argent et les invendus qu'au vendeur inscrit le samedi.
Penser à ramener vos cartes d'identités.

Les sommes récoltés seront intégralement reversés à la caisse des écoles.